



Alix DUPONT et Guillaume DUPONT

NOTAIRES ASSOCIES

Successeurs de M^e Jean DONNEZAN

Et de M^e Jean-Louis DUPONT

Corinne ASPART-TRIADO

NOTAIRE

1, Rue des Abreuvoirs
CS 30517
66005 PERPIGNAN CEDEX
(Près Place de la Loge)
Tél. : 04.68.34.27.55
Fax. : 04.68.34.95.54
E-Mail: scp.dupont@notaires.fr.
Parking Wilson à Proximité.

ATTESTATION DE VENTE

Je soussignée, **Maître Alix DUPONT**, notaire associée de la société civile professionnelle dénommée "Alix DUPONT et Guillaume DUPONT, notaires associés" titulaire d'un office notarial à PERPIGNAN (66000), 1, rue des Abreuvoirs,

Atteste avoir reçu le 24 septembre 2024 l'acte de VENTE consentie

PAR :

La société dénommée **SAS RACINE**, Société par actions simplifiée au capital de 1000,00 EUROS, ayant son siège social à VENDARGUES (34740), 75, zone Industrielle les Portes Domitiennes, identifiée au SIREN sous le numéro 913733630 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

AU PROFIT DE :

1 - Monsieur Manuel José Madère **GOMES**, retraité, demeurant à PERPIGNAN (66000), 6, rue des sitges,
Né à CASTRO MARIN (PORTUGAL), le 1er janvier 1956.
Célibataire.

Non soumis à un pacs ou partenariat,
De nationalité portugaise.

« Résident » au sens de la réglementation fiscale.

ACQUERANT L'USUFRUIT

2 - Monsieur Fabio **GOMES**, maçon (artisan), demeurant à PERPIGNAN (66000), 6, rue des sitges,

Né à PERPIGNAN (66000), le 31 octobre 1986.

Célibataire.

Non soumis à un pacs ou partenariat,

De nationalité française.

« Résident » au sens de la réglementation fiscale.

ACQUERANT LA NUE PROPRIETE

DES BIENS CI-APRES :

Sur la commune de PONTEILLA (66300), Lotissement RACINE,
Un terrain à bâtir viabilisé.

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Membre d'une Association Agréée.

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 18h00 sauf le vendredi où la fermeture est à 17h00 - Etude fermée le samedi.
Le standard téléphonique ouvre le matin à partir de 9h30.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
AN	249	Lotissement RACINE	0	01	99
Contenance Totale :			0ha 01a 99ca		

Lotissement

Le BIEN constitue le lot numéro SEPT (7) du lotissement dénommé « Racine».

Ledit lotissement autorisé suivant arrêté municipal en date du 25 octobre 2021, sous le numéro N° PA 066 145 21 K 0001 autorisant la réalisation d'un lotissement comprenant 92 lots privatifs destinés à de l'habitat individuel ou collectif suivi d'un transfert de permis de construire en date du 07 juin 2022 sous le numéro N° PA 066 145 21 K 0001T01.

PROPRIETE - JOUISSANCE

Propriété

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN vendu à compter de ce jour, savoir :

- Monsieur Manuel **GOMES** à concurrence de la totalité en usufruit.
- Monsieur Fabio **GOMES** à concurrence de la totalité en nue-propiété.

Jouissance

L'ACQUEREUR DE L'USUFRUIT a la jouissance du BIEN à compter de ce jour par la prise de possession réelle et effective, le BIEN étant libre de toute location ou occupation, ainsi que le VENDEUR le déclare.

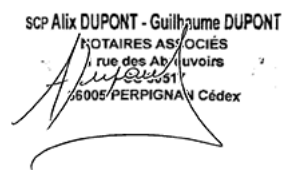
L'ACQUEREUR DE LA NUE-PROPRIETE aura la jouissance du BIEN à compter du jour du décès du survivant des usufruitiers, par suite de la réunion de l'usufruit à la nue-propiété, formant ainsi la pleine propriété. La jouissance du BIEN par le nu-propiétaire aura lieu, soit par la perception des loyers si les biens sont alors loués, soit par la prise de possession réelle s'ils sont libres de toute occupation.

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Moyennant le prix TTC de SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (79 900,00 €). Payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PERPIGNAN (66000), 1, rue des Abreuvoirs,
Le 24 septembre 2024.



Maître DUPONT Alix
Le 24/09/2024 à 15:59:31